

## Turquie : « Nous entrons dans une nouvelle phase des relations »

Le 24 novembre dernier, plus de dix ans après le début des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, les députés ont demandé un gel temporaire des pourparlers jusqu'à ce que le pays mette fin à la répression. Ankara a rapidement répondu à ce vote en menaçant de ne plus respecter l'accord conclu avec l'Union européenne sur les migrants. Nous avons rencontré Manolis Kefalogiannis, Président de la délégation chargée des relations avec la Turquie au Parlement européen.

### Pourquoi le Parlement demande-t-il un gel temporaire des négociations ?

Depuis la tentative du coup d'État manqué en juillet 2016, des dizaines de milliers de citoyens turcs, y compris des membres de l'armée, des enseignants, des journalistes et des opposants politiques, ont été suspendus voire arrêtés.

Les députés se montrent particulièrement inquiets face à cette répression et face à la menace du Président turc Erdogan de réintroduire la peine de mort.

« La Turquie doit cesser d'afficher un énorme déficit démocratique et d'envisager une réintroduction de la peine de mort. Il est temps pour le pays d'adopter les valeurs et les normes de l'Union européenne, de respecter les acquis de l'Union et d'arrêter de contester les traités internationaux tels que le Traité de Lausanne », a souligné **Manolis Kefalogiannis**, député démocrate-chrétien grec à la tête de la délégation à la commission parlementaire mixte Union européenne - Turquie.

La [résolution](#) adoptée en session plénière le 24 novembre appelle à un gel temporaire des négociations jusqu'à ce que les « mesures répressives disproportionnées » soient levées. **Kati Piri**, députée démocrate socialiste néerlandaise et rapporteur, [espère](#) qu'il ne s'agit que d'un état temporaire mais avertit que la balle est désormais dans le camp de la Turquie.

« Nous entrons dans une nouvelle phase des relations entre l'Union européenne et la Turquie », explique Manolis Kefalogiannis. « L'Union européenne reste pourtant le partenaire le plus important et le plus fiable de la Turquie ».

## Quelle a été la réponse de la Turquie ?

La Turquie est actuellement le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde. Plus de [trois millions](#) de réfugiés syriens y étaient enregistrés en juillet.

En réponse à la crise des réfugiés qui touche actuellement l'Europe, les États membres et la Turquie se sont [entendus](#) le 18 mars dernier sur un accord sur les migrants. Le texte a engendré une réduction significative du nombre de réfugiés arrivant en Grèce depuis la Turquie. En 2015, [885 000 personnes](#) avaient emprunté cette route pour rejoindre l'Europe, contre 173 000 de janvier à septembre 2016.

« Pour l'Union européenne, la mise en œuvre de cet accord est crucial », a expliqué Manolis Kefalogiannis. Pourtant, suite à la résolution du Parlement européen, le Président turc Erdogan a menacé d'autoriser les migrants à entrer à nouveau en Europe.

## Quel futur pour les relations entre la Turquie et l'UE ?

« Le Parlement européen reste un défenseur convaincu de la promotion et de l'approfondissement des relations entre l'Union européenne et la Turquie », avait [déclaré](#) le Président du Parlement européen Martin Schulz lors d'une visite officielle à Ankara en septembre.

Pourtant, les députés sont inquiets face à la réponse du pays au coup d'État manqué. Lors de la seconde session plénière d'octobre, le Parlement a adopté une [résolution](#) demandant aux autorités de libérer les journalistes et professionnels des médias détenus sans preuve irréfutable d'activité criminelle.

Le 16 novembre dernier, la visite en Turquie d'une délégation parlementaire a été [reportée](#) en raison d'un désaccord avec les autorités turques sur le format des réunions. La veille, le ministre turc des affaires européennes Ömer Çelik était au Parlement européen, et Martin Schulz avait souligné « les [objections](#) de l'Union européenne concernant la proportionnalité de la réponse du gouvernement turc au coup d'État ».

Ce mercredi 30 novembre, Ömer Celik sera à nouveau à Bruxelles pour rencontrer Dimitris Avramopoulos, Commissaire européen en charge de l'immigration.

## Les relations avec la Turquie

[Ce que publient les députés européens sur la Turquie](#)

[Gel des négociations d'adhésion jusqu'à ce que la Turquie mette fin à la répression, pressent les députés \(24/11/2016\)](#)

[Libérez la presse turque, exhortent les députés \(27/10/2016\)](#)

[Informations de fond : la Turquie après le coup d'État \(en anglais\)](#)

## **L'accord avec la Turquie sur l'immigration**

[Mise en oeuvre de l'accord : questions et réponses \(en anglais\)](#)

[Déclaration UE - Turquie du 18 mars](#)

[La crise des réfugiés en Turquie](#)



©AP Images/European Union-EP



**Les députés appellent au gel des négociations d'adhésion**

<http://www.europartv.europa.eu/en/player.aspx?pid=33baac5d-89d3-4c59-b1d8-a6c700de82d8>